CFPPA - OFA

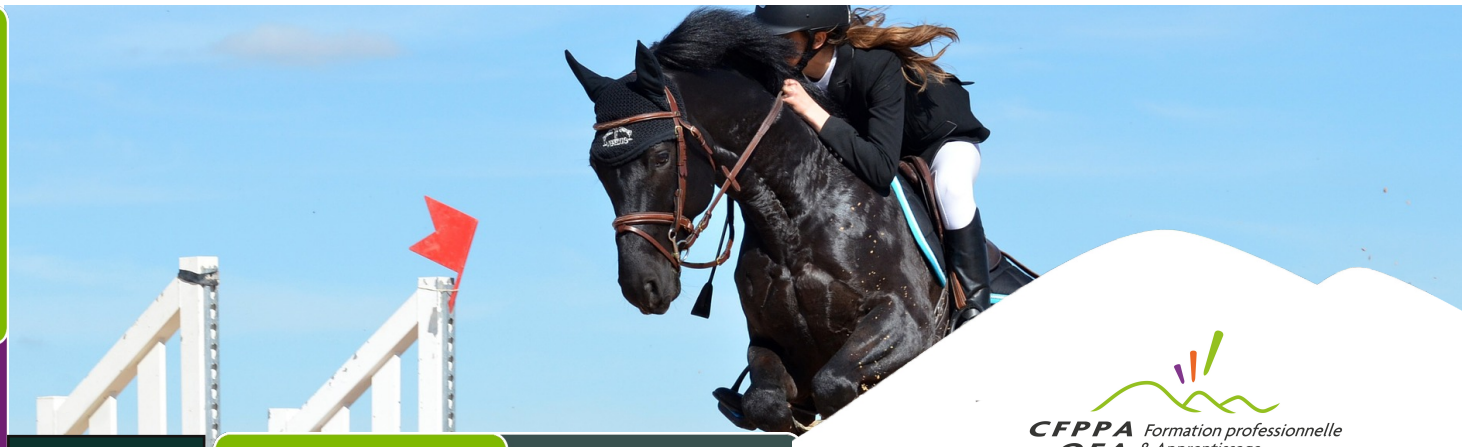

RNCP: 39679 | CS ETJE | 1 AN - NIV. 4

CFPPA OFA Formation professionnelle & Apprentissage Yssingeaux

EDUCATION et TRAVAIL des JEUNES EQUIDES

Apprentissage

OBJECTIFS DE FORMATION

> OBTENIR le **certificat de spécialisation** ETJE délivré par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

> SE FORMER à :
- Aborder et manipuler le jeune cheval
- Comprendre et optimiser la locomotion du jeune cheval
- Comprendre et faire s'exprimer les qualités d'un jeune équidé sur le plat et à l'obstacle
- Assurer les soins journaliers
- Gérer les actions sanitaires chez le jeune cheval
- Réfléchir et entretenir les surfaces de détente et aires de travail

> METIERS VISES L'éducation et la préparation au travail du jeune cheval peut avoir plusieurs statuts :
- salarié d'une structure hippique ou d'éleveur affilié au statut d'exploitant agricole
- exploitant agricole (élevage + entraînement)
- indépendant

Il peut occuper les postes de:
- Cavalier maison
- Cavalier jeunes chevaux
- Cavalier de concours
- Responsable d'écurie

INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 560h de présence en centre de formation sur un an en fonction de l'individualisation du parcours
- Rythme d'alternance : 1 semaine en formation / 2 semaines en entreprise.

> EVALUATION - CERTIFICATION

Le CS est optenu par la réussite des 3 UC (Unités Capitalisables). Les passage des épreuves se déroule au centre de formation.

> POURSUITE D'ETUDE

Autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS

LES PLUS

+ Centre équestre de taille professionnelle : 2 manèges couverts, une carrière extérieure, un terrain de cross, 58 chevaux et poneys
+ Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais. Accès direct bus, parking gratuit. Restauration
+ Etablissement à taille humaine
+ Nombreux partenaires professionnels

> INDICATEURS 2024

Réussite : 80 %

Satisfaction : 95 %

Insertion : %

Certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
Date enregistrement certification: 01/01/2025
Date échéance certification: 31/12/2029

CFPPA - OFA

CONTENU FORMATION

> UC1 : Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés

> UC2 : Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débourrage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

> UC3 : Eduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future

> UC4 : Participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

> 33 % centre - 67 % entreprise

MODALITES

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre majeur
- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat
- Aptitude physique à la pratique de l'équitation

- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine de l'agriculture ou equestre (sauf dérogation)
- Satisfaire aux tests d'entrées
- Galop 7 conseillé
- Permis B conseillé

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription + Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation

LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours (dispense) possible en fonction du parcours antérieur et des diplômes optenus
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas
Mises en situation en centre équestre

COÛT - REMUNERATION

> Prise en charge assurée par l'OPCO
> Prévoir une tenue de travail adaptée

> REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans	27% du SMIC	39% du SMIC
18 - 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 et +	100% du SMIC	100% du SMIC

> Certificat de Spécialisation : une rémunération de deuxième année + 15 % si diplôme professionnel obtenu de même niveau. Si diplôme général : rémunération de première année.

> **Des aides pour l'employeur** sous conditions

CONTACT

> Emeric ARSAC - 04.71.65.70.69

L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.

CFPPA - OFA
Yssingeaux

50 impasse les Epicéas - BP 41
Choumouroux
43200 YSSINGEAUX
Tel: 04.71.65.70.69
Fax: 04.71.65.70.64
cfppa.yssingeaux@educagri.fr
www.cfppa-yssingeaux.com

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

EPLEFPA du Velay Yssingeaux

CAPIAT